

"Ce que l'on retient de la démarche..."

ETAPE I - De la question initiale...

Question initiale

La place de Bergues (place de la République)

Thème

De la place aux places

Enjeux

Quelle Place centrale ?

Quelles nouvelles places à Bergues ?

Quelle place pour Bergues dans son territoire ?

Quelle place pour le piéton dans la ville ?

...à une DÉMARCHE adaptée

Proposer et valider une méthode de travail commune.
Déterminer les études complémentaires et partenaires.

- Rapports d'étape : Lecture des enjeux par le CAUE : FICHES 1

ETAPE II - Vers un DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Poser et valider les grands principes d'identité urbaines

- Rapports d'étape : Niveaux de perception FICHES 2

ETAPE III - Les FONDEMENTS politiques

Débattre et valider les grandes orientations de l'action politique.

- Rapports d'étape : Niveaux d'action FICHES 3

ETAPE IV - Préparer les ACTIONS

Poser et valider les principes d'action.

- Rapports d'étape : Les Chartes d'action FICHES 4

ETAPE V - Assurer une ÉVALUATION

Collecter et administrer la diffusion des études successives.

- Rapports d'étape : Les Cahiers d'observation FICHES 5

Perspectives attendues...

A. Préparer les bases d'un futur PADD

1. Diagnostic Cadre de vie, avec le Conseil Général : FAN
2. Mener une réflexion préalable avec le CAUE.
3. Directement par appel d'offre à Bureaux d'Etude.

B. Proposer un cadre aux "Actions" isolées

1. Etudes Cadre de vie, avec le Conseil Général : FAN
2. Mener une réflexion préalable avec le CAUE.
3. Directement par appel d'offre à Programmateur s.

C. Participer aux Ateliers du CAUE

1. Atelier "Cultures urbaines".

Les villes fortes : "De la ville forte à la ville durable"

2. Atelier "Entre ville et campagne".

Le territoire de la Communauté de Commune de Bergues

3. Atelier "Mode de vie et proximité".

Déplacements et équipements communaux et inter communaux.

AGUR
Mme Nathalie DOMINIQUE
M. Jean-François VEREECKE
Conseil Général
Mme Anne-Françoise DEL LITTO (FAN)
Architectes des Bâtiments de France
Mme Catherine BOURELET

Partenaires

Loi SRU :
Loi de Solidarité et Renouveau Urbain
SCOT :
Schéma de COhérence Territoriale
PLU :
Plan Local d'Urbanisme
PADD :
Projet d'Aménagement et de Développement Durable
FAN :
Fond d'Aménagement du Nord

Lexique

Compte rendu d'étape, ce document retranscrit l'évolution des premiers entretiens avec les élus de Bergues, en trois étapes:
La première partie pose les éléments du contexte local, de la question initiale aux ambitions plus implicites des élus.
La seconde partie joue un rôle "d'effet miroir". Il s'agit de mettre en exergue les grands enjeux abordés, lors des débats, tout en les situant sur le territoire communal.
Enfin, la troisième partie propose une démarche d'accompagnement commentées, pour la Commune.
La démarche tend à faciliter l'expression des ambitions et des fondements politiques de la communauté de vie, préalable indispensable au bon établissement d'un cahier des charges opérationnel. Vérifier et valider les grandes orientations politiques communales.

Résumé

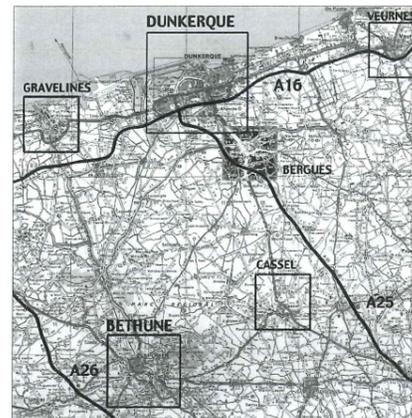
Territoire :
Bergues; Flandre maritime; Flandre intérieure; Canaux
Wateringe; Réseau villes fortes
Site :
Rapport à l'eau ; Zones humides; Canaux;
Structure urbaine :
Fortifications; Ville forte; Ville historique
Centre bourg; Places; Espace public central;
Stationnement;
Éléments urbains :
Place du piéton; Plateforme d'échange; Implantations
d'activités;
Identités communales;
Démarche :
PADD; PLU; ZPPAUP;

Bibliographie

Mots-clés

CAUE du Nord.

Guide pour un projet partagé
Mission : 20010073 - Février 2002 - Chargés de mission : C. Grandjacques - V. Bassez



Bergues

Communauté de Communes de Bergues

Etape 1- "Ecoute..." Questionnements - Démarche

Cette première étape doit permettre de clarifier la question initiale et de choisir une démarche adaptée

Objectifs: effet miroir

Cette première fiche de suivi répond à deux objectifs :

- . clarifier la question initiale des élus
 - . proposer une méthode de travail commune
- Ce compte rendu retranscrit les premiers entretiens avec les élus, visant à questionner les raisons de la demande initiale, pour faire émerger les grands enjeux qu'elle contient.

Dans un deuxième temps, le CAUE propose une démarche progressive d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, en 4 phases complémentaires, allant du diagnostic au suivi des actions sur le terrain.

Question initiale

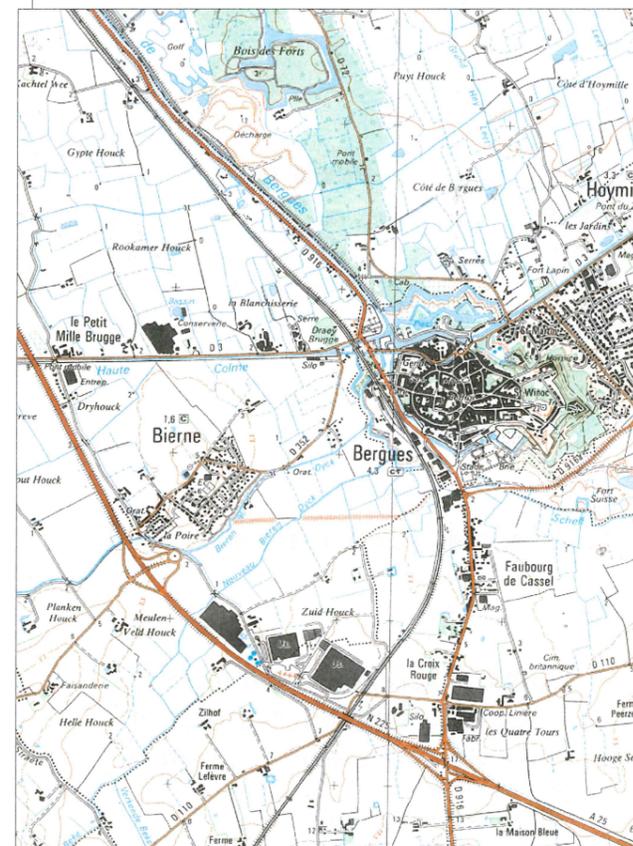
La place de Bergues (place de la République)

Eléments de contexte

la question initiale portait sur la Place de la République. Pôle commercial majeur de la commune de Bergues. Les premières réunions de la "Commission Centre ville" ont rapidement mis au jour un ensemble de paramètres connexes et/ou d'enjeux urbains à intégrer dans une approche plus globale de la question du centre.

L'ensemble des enjeux communaux, ainsi mis au jour se regroupent dans un *diagnostic des usages* :

- . Des places saturées par l'automobile ;
 - . Un marché attractif
 - . Un défilé de bus traversant la ville (130 par jour)
 - . Un espace public couvert de macadam
 - . Des piétons mis en situation de danger
 - . Un tourisme à développer
 - . Une forte attractivité commerciale du centre ville
- L'impact d'une réflexion sur l'espace central de la commune, pôle commercial essentiel et actif, nécessite d'élargir le périmètre d'étude à des données plus exogènes :
- . Attractivité du bassin de vie,
 - . Accès au travers de l'enceinte,
 - . Image de la ville extra-muros, etc.

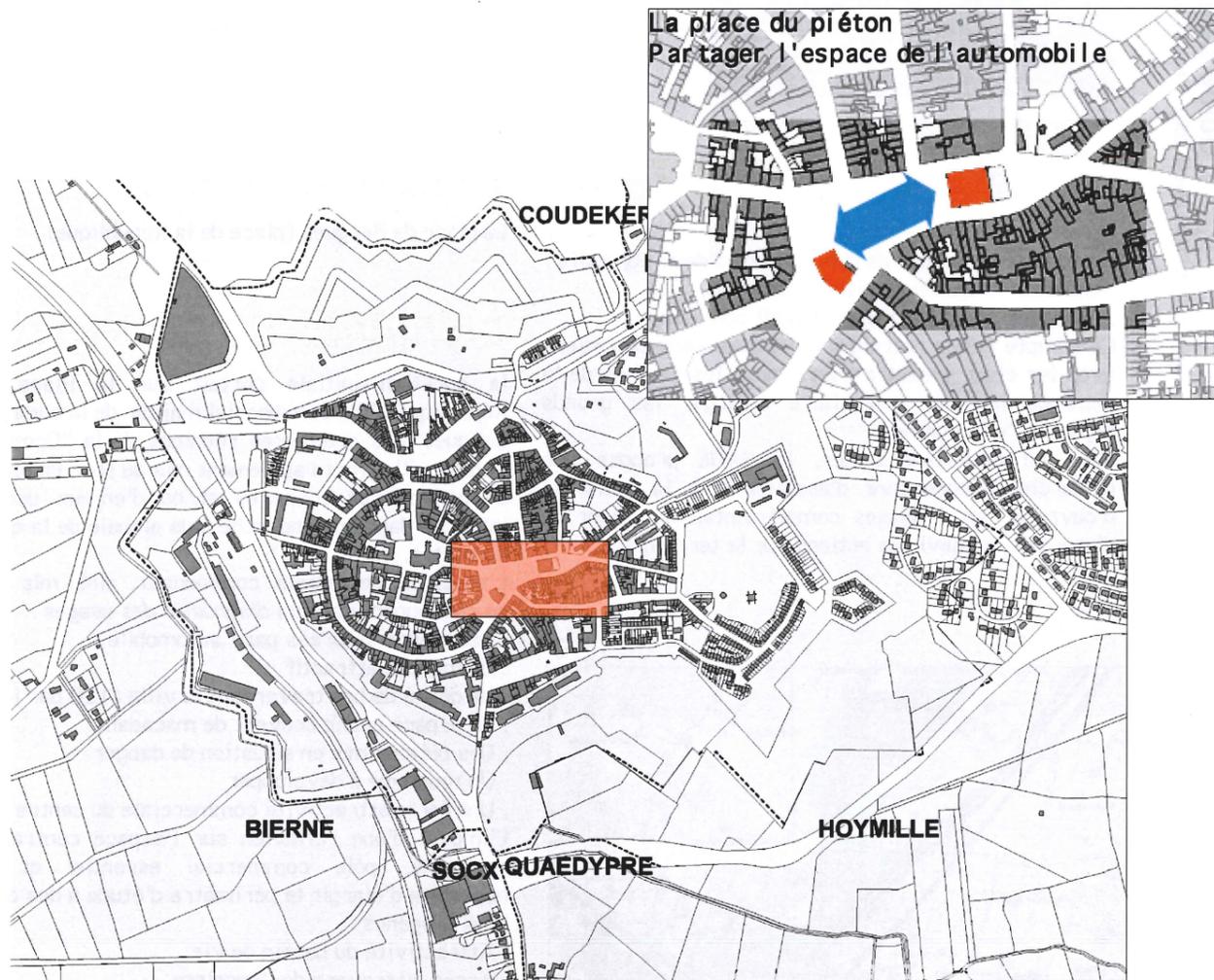


La Place articule deux axes structurants :

La Place de la République se trouve au croisement de deux axes assurant la transition entre Terre/Mer :
 . "Axe noble" Est-Ouest, Abbaye-Gare : la "descente"
 . "Axe marchand" Sud-Nord : "progression" des marchés, Terre/Mer, des cochons aux poissons.
Quel lieu de vie intra-muros ?

Places existantes et nouvelles places

Suite de places extra-muros, au fil du déplacement de l'enceinte :
 . Vocation d'échanges des anciennes places : Sud/Nord
 . Mise en scène d'équipements publics : Est/Ouest
 . Où situer de nouvelles places et pour quels usages?
Où se situe le nouveau lieu des échanges ?



Quelle centralité pour Bergues ? De la place aux places

La place de Bergues dans son territoire ?

Rayonnement et identité sur le territoire :
 . Comment développer les outils de son intercommunalité (scolaire...)?
 . Comment et avec qui valoriser les atouts historiques du site, les éléments défensifs du territoire (canaux, réseaux défensifs, etc.)?
Une ville contenue dans ses remparts ?

Quel rapport aux autres communes ?

**Quelle place pour la voiture ?
 Quelle place pour le piéton ?**
 Le piéton se trouve en situation de danger aux Portes, sur les Places,
 . Faire évoluer les usages plus que contraindre
 . Exigences contemporaines/Eléments historiques structurants.

Démarche d'accompagnement en 5 étapes

<p>I - De la question initiale à la DÉMARCHE A partir des premiers contacts avec les élus, il s'agit de clarifier la question initiale et de déterminer les enjeux d'action. Cette première étape doit permettre d'orienter les élus vers une démarche adaptée. - Rapport d'étape : Lecture des enjeux par le CAUE : FICHES 1</p>
<p>II - Vers un DIAGNOSTIC PARTAGÉ Mettre en place un groupe de réflexion ouvert et ses modalités de fonctionnement. Identifier les partenaires utiles à clarifier les enjeux d'évolution de la commune. Réaliser un document référent croisant les regards d'élus, d'usagers, de techniciens, afin de faire émerger une lecture partagée des éléments identitaires : Etat des lieux partagé. - Rapport d'étape : Lecture croisée des enjeux FICHES 2</p>
<p>III - Etablir les FONDEMENTS POLITIQUES A partir des éléments du diagnostic partagé, identifier les principes de précaution, de préservation, de valorisation et d'usage attachés au mode de vie de la commune. Déterminer les grandes orientations politiques, les postulats qui pourront guider et servir de référence aux futurs schémas potentiels d'aménagement. - Rapport d'étape : Les Actes du positionnement politique FICHES 3</p>
<p>IV - Préparer les ACTIONS Dans le cadre des orientations politiques retenues, faire émerger les premières propositions d'action traduisant les objectifs de la commune. Etablir des fiches actions, suffisamment précises, pour confirmer la faisabilité, les composantes du programme, les modes de consultation. - Rapport d'étape : Les Chartes d'action FICHES 4</p>
<p>V - Organiser un outil d'OBSERVATION Observer et analyser l'évolution des projets pour les ajuster ou compléter : . Recensement des pratiques nouvelles induites par les réalisations . Collecter / administrer la diffusion du caractère exemplaire des études. - Rapport d'étape : Les Cahiers d'observation FICHES 5</p>

<p>Notes/Objectifs des 5 phases : Phase de réflexion - Questionnements Cette première étape résumée à travers cette fiche n°1 doit permettre de se définir une démarche et d'aborder les questions de la méthode de travail, des acteurs à impliquer, des moyens nécessaires et des sujets et thèmes à traiter. <i>Proposer une méthode de travail Expression de l'intention de projet</i></p>
<p>Phase d'élaboration et d'analyse Cette deuxième étape doit permettre de partager une lecture des enjeux, selon plusieurs niveaux de lecture : la ville dans son territoire, la ville dans son site, la ville et sa structure et les éléments composants la ville. <i>Identifier les enjeux "Etude Cadre de vie" : Diagnostic</i></p>
<p>Phase de concertation et de décisions Au regard du diagnostic partagé, cette étape est une prise de positions ou de décisions concertées, pendant laquelle vous élaborez votre vision politique de la commune : comment doit-elle évoluer, que valoriser, que préserver, quelles sont les valeurs à défendre, ...? <i>Faire émerger une vision "Etude Cadre de vie" : Stratégies - Vocations</i></p>
<p>Phase d'élaboration et de programmation Cette dernière étape permet de déterminer des champs d'actions, de sensibilisation ou d'émergence de projets. Chacune de ces actions sera portée par un groupe de travail qui décrira les objectifs, cherchera les partenariats et les moyens nécessaires. <i>Développer une Maîtrise d'ouvrage adaptée "Etude Cadre de vie" : Aménagements</i></p>
<p>Phase d'évaluation Etablir le comité de pilotage et les moyens d'échanges ou l'ensemble des groupes et des acteurs de commissions pourront échanger, dans le but coordonner leurs actions. <i>Prolonger l'action dans la durée</i></p>

Développer des PARTENARIATS POTENTIELS

<p>A. Vers un PADD Les procédures "FAN - cadre de vie", du Conseil Général permettent d'amorcer des dynamiques de réflexion sur la ville, en amont des PADD, PDU, vers les PLU, etc. Le CAUE propose de jouer un rôle de médiateur, entre les élus et les bureaux d'étude : faire émerger les enjeux et principes préliminaires à la commande publique; développer un outil évolutif d'aide à la décision.</p>	<p>Conseil Général CAUE Bureaux d'études extérieurs</p>
<p>B. Vers des "Fiches Actions" raisonnées L'élaboration du guide pour un projet collectif accompagne les élus, dans l'action. Il offre un cadre de cohérence aux actions plus "ponctuelles".</p>	<p>Conseil Général CAUE Bureaux d'études extérieurs</p>
<p>C. Mutualisation des expériences d'aménagement Le CAUE propose 3 Ateliers thématiques regroupant élus, techniciens, professionnels, chercheurs.</p>	<p>CAUE</p>